

Les villes et l'éducation

Le forum sur « *L'éducation dans les villes* » organisé par l'IIPE à Bordeaux en septembre 1997 s'inscrivait dans le cadre du programme de l'Institut consacré à l'étude de l'impact des transformations sociales et économiques observées dans le monde sur les méthodes de planification et d'administration de l'éducation.

Le thème de *L'éducation dans les villes* a été choisi à partir de l'hypothèse selon laquelle les villes devraient constituer un échelon intermédiaire de plus en plus important dans le domaine de la gestion de l'éducation, et les acteurs de la ville (aussi bien les municipalités, que les acteurs de la société civile et du secteur privé) devraient être amenés à jouer un rôle croissant sur le plan éducatif. Cette hypothèse était étayée par l'observation des phénomènes suivants :

- le désengagement financier des gouvernements centraux,
- la décentralisation des compétences du centre vers la périphérie,
- la démocratisation de la vie locale,
- le processus d'urbanisation,
- le poids des villes « globales » (ou « *villes du monde* »),
- et l'acuité de « la question sociale » dans les villes.

Pour discuter de ce sujet, une cinquantaine de participants provenant du monde entier se sont rassemblés. Ils représentaient différentes catégories d'acteurs de l'éducation dans les villes, puisqu'on comptait parmi eux plusieurs maires (de Caracas au Venezuela, de

Du 16 au 18 septembre 1997, l'IIPE a organisé en coopération avec la municipalité de Bordeaux un forum international consacré à « L'éducation dans les villes ». Ce Forum, qui avait pour objectif de fournir à l'Institut quelques indications sur les implications du phénomène d'urbanisation sur la planification de l'éducation, a porté sur deux thèmes principaux : le rôle des municipalités en matière de gestion du secteur éducatif, et les stratégies d'éducation des jeunes défavorisés des villes. Quelques unes des tendances qui se sont dégagées au cours des débats sont esquissées ci-après.

Lima au Pérou et de Bacolod City aux Philippines), des chefs du secteur éducatif de municipalités (notamment

de Berlin, Cotonou, Dakar, Kuala Lumpur, Munich, Nairobi, et Stockholm), des représentants des

Diplôme de planification de l'éducation au Mozambique

Pour répondre à la demande pressante des gestionnaires de l'éducation du Mozambique, qui a perdu pendant la guerre civile 3.000 écoles et environ 20.000 enseignants, l'Institut a lancé en août 1995 dans le pays un programme de développement de capacités en matière de gestion de l'éducation. Ce programme correspond à une *Licenciatura* attribué par l'Université de Pédagogie. Les étudiants, dont certains sont déjà dans l'enseignement, se sont tous engagés à travailler dans ce domaine après leur diplôme. La majorité des enseignants sont d'anciens stagiaires de l'IIPE, y compris le ministre. Parmi les 24 étudiants inscrits à ce cours de deux ans organisé par l'IIPE, 21 ont poursuivi leur seconde année et 19 ont

achevé le cours. *Dans l'histoire de l'université, c'est la première fois qu'un taux de réussite aussi élevé a été atteint.* Neuf étudiants ont soutenu leur thèse en août 1997 ; le jury était composé du ministre de l'éducation et du directeur de l'IIPE. Les dix autres soutiendront leur thèse en décembre 1997.

Le taux de réussite élevé est dû à la forte motivation des étudiants et au dévouement des enseignants, en particulier de ceux qui viennent du ministère de l'Éducation (*la salle informatique du ministère était ouverte sept jours sur sept, et le responsable était toujours disponible pour les étudiants*).

Vingt-cinq étudiants sont déjà inscrits au second cours qui a commencé en septembre 1997.

A l'intérieur

Séminaire

Un aperçu d'une réforme radicale de l'éducation publique en Australie où la tendance est vers une gestion basée à l'école.



5

Formation

Cours international sur « Les méthodes quantitatives de recherche pour une planification de qualité ».

7

Publication

Une nouvelle publication IIPE parle du rôle des « audits » dans l'amélioration de la gestion des ministères de l'éducation.

9

CONFITEA

Un rapport des discussions lors de la Cinquième Conférence internationale de l'UNESCO sur l'éducation des adultes à Hambourg.

11

gouvernements du Brésil et de la Tunisie, des membres d'ONGs (entre autres ESSOR et ENDA), des représentants de l'UNESCO et de l'Union Européenne, et enfin, des universitaires et des chercheurs spécialisés.

Les principaux thèmes discutés

Les débats ont été structurés autour de deux thèmes principaux :

➤ *le rôle des municipalités urbaines dans la gestion du secteur éducatif, et leur articulation avec les autres acteurs intervenant dans ce secteur.* La question de la répartition des compétences entre les différents échelons administratifs en matière d'éducation a été étudiée. Les relations de coopération, mais aussi les rapports conflictuels qui peuvent exister entre les différents acteurs intervenant dans le secteur éducatif, notamment en faveur des défavorisés (administration centrale, autorités municipales, communautés locales, secteur privé, etc) ont également été analysés.

➤ *les stratégies alternatives d'éducation pour les jeunes défavorisés – essentiellement les jeunes qui ne sont pas couverts par le système scolaire traditionnel – mises en oeuvre par les autorités municipales, mais aussi par les associations et les ONGs.* Le débat a porté sur les besoins spécifiques des jeunes exclus de façon précoce des systèmes scolaires et a permis de présenter quelques programmes d'éducation et de formation de jeunes défavorisés qui se sont révélés fructueux pour combattre l'échec scolaire de ce groupe, et favoriser son insertion dans le monde du travail. Ont été également considérés les moyens de promouvoir et de diffuser ces programmes, notamment avec l'aide des autorités publiques.

Quelques-unes des tendances dégagées

Quelques tendances ont été relevées au cours des discussions :

➤ *Privatisation de l'offre éducative et impossible maîtrise de la carte scolaire urbaine.* Les systèmes scolaires nationaux, réglementés et placés sous le contrôle des gouvernements nationaux restent dans la plupart des pays largement prédominants, y compris au niveau des villes. Toutefois, il semble qu'à côté de ces systèmes, d'autres institutions accueillent un nombre croissant d'enfants et d'adolescents ; on peut citer notamment les écoles muni-

cipales, créées, financées et gérées par les municipalités, les écoles privées, et les structures créées par les organisations non gouvernementales, ou certaines fondations privées.

➤ *Municipalisation de la gestion du secteur public d'enseignement et complexité croissante du système de répartition des compétences entre échelons administratifs.*

Suite au processus de décentralisation, il apparaît qu'un certain nombre de municipalités urbaines ont acquis de nouvelles responsabilités en matière d'éducation, notamment celle d'assurer la construction, l'équipement et l'entretien d'établissements scolaires. Si leurs responsabilités sont généralement importantes dans le domaine de l'enseignement primaire, il semble qu'elles peuvent s'étendre, dans certains cas, jusqu'à l'enseignement secondaire, et parfois même au supérieur. On observe également qu'un certain nombre de villes jouent un rôle croissant dans le secteur périscolaire (accueil des enfants avant et après l'école, financement des cantines, organisation de clubs de science et d'informatique), socioculturel (initiation au théâtre, à la musique, aux sports), ou encore extrascolaire (cours de soutien après les cours, etc.), souvent en coopération avec des acteurs externes à l'école, comme les associations.

➤ *Adaptation des politiques publiques au contexte urbain et complication des modes traditionnels de gestion administrative.* La nécessité d'adapter les modes de gestion éducative à un monde urbain en pleine mutation (regroupement des établissements à problème dans certaines zones, interpénétration des difficultés éducatives, sociales et économiques des élèves, existence de partenaires non institutionnels en relation avec les exclus du système, etc.), et d'obtenir un soutien plus large pour la réalisation des objectifs publics, amène à privilégier de nouvelles approches en matière de planification de l'éducation. Parmi celles-ci, on peut citer : les politiques spatiales, qui visent à inscrire toute mesure éducative dans le cadre du développement socio-économique d'un quartier, les politiques intégrées, qui articulent diverses dimensions de l'intervention publique, traditionnellement segmentée selon des logiques administratives, afin de régler de façon globale les problèmes complexes qui se posent en milieu urbain, aussi bien dans leur dimension éducative, que sociale, ou économique, et les politiques partenariales, qui ont pour objectif de créer des *synergies locales*, en favorisant des liens

Dans ce numéro :

| | |
|---|----|
| <i>Les villes et l'éducation – Compte rendu d'un forum organisé à Bordeaux</i> | 1 |
| <i>Tchad : Une nouvelle façon de présenter les statistiques éducatives</i> | 4 |
| <i>L'avenir de l'école : Leçons tirées d'une réforme radicale de l'enseignement public en Australie</i> | 5 |
| <i>Cours international d'été sur les Méthodes quantitatives de recherche pour planifier la qualité de l'éducation « Le point de vue du consommateur »</i> | 7 |
| <i>Livres : Améliorer la gestion des ministères nationaux de l'Éducation: le rôle de l'analyse fonctionnelle</i> | 9 |
| <i>Nouvelles publications</i> | 10 |
| <i>Promouvoir l'éducation des adultes – Un défi permanent. Rapport sur la Cinquième Conférence internationale sur l'éducation des adultes</i> | 11 |
| <i>Activités</i> | 12 |
| <i>Séminaires sur des questions actuelles de la planification</i> | 13 |
| <i>Financement et gestion financière de l'éducation en Afrique : Séminaire panafricain d'échanges et de réflexion</i> | 14 |



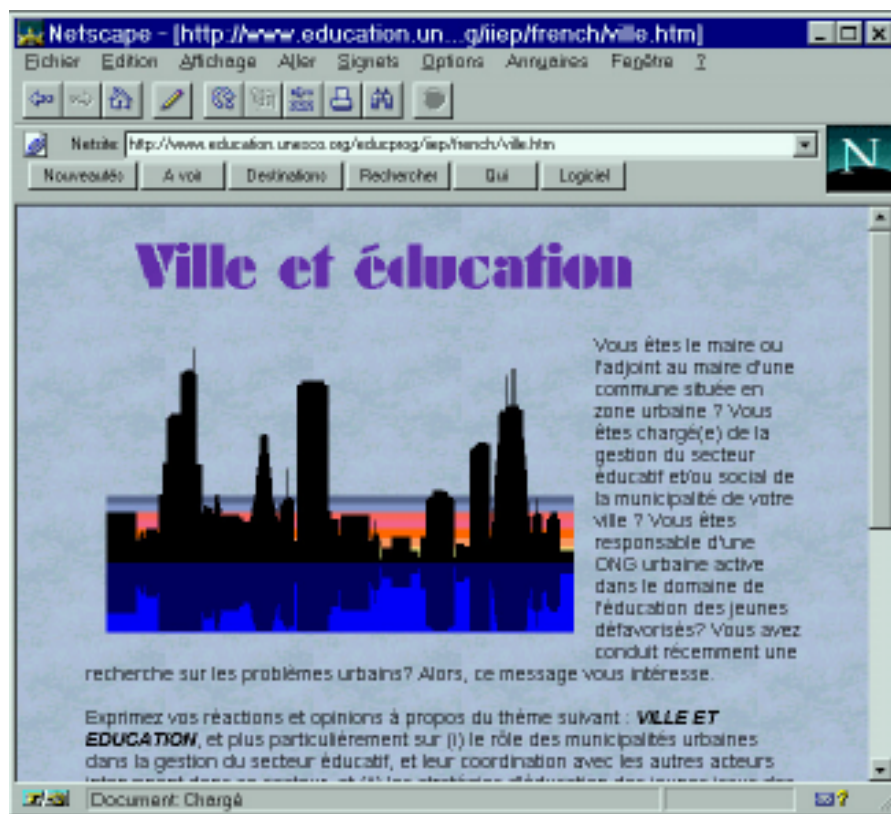
La Lettre d'Information de l'IIEP est publiée trimestriellement en anglais, français, espagnol et russe.

Toute correspondance doit être adressée au Rédacteur,
Lettre d'Information de l'IIEP,
Institut international
de planification de l'éducation,
7-9 rue Eugène-Delacroix,
75116 Paris, France
Téléphone: +33.1.45.03.77.00
Fax: +33.1.40.72.83.66
E-mail: newsletter@iiep.unesco.org

Site sur le WWW:
<http://www.education.unesco.org/iiep>

de coopération avec les habitants, ainsi qu'avec les secteurs associatifs et privés.

> *Adaptation des programmes d'enseignement aux besoins des jeunes urbains défavorisés et nécessité de généraliser l'innovation.* Les programmes d'éducation traditionnels ne sont pas, ni dans leur contenu ni dans leurs modalités d'organisation, adaptés aux besoins des enfants et jeunes urbains défavorisés. C'est pourquoi, différents protagonistes non institutionnels (ONGs, associations, groupements religieux, groupes de femmes, etc.) se sont mobilisés pour leur offrir des programmes d'éducation complémentaires ou alternatifs. Les programmes éducatifs développés par ces acteurs cherchent à s'adapter aux besoins particuliers de la population à laquelle ils s'adressent. Ils prennent en compte l'environnement des jeunes et cherchent à utiliser les tissus locaux de solidarité qui peuvent empêcher leur exclusion. Ils tentent d'aider les jeunes à se repérer dans la ville, à s'y insérer, et à participer à son fonctionnement (droit à la citoyenneté). Sans toujours prétendre se substituer au système public d'enseignement, ils instruisent quelque part le *procès* de l'école traditionnelle en proposant des approches nouvelles, complémentaires ou alternatives, aux enfants les plus en difficulté. Ils lancent un défi aux planificateurs et gestion-



naires de l'éducation qui doivent réfléchir à la manière de les évaluer et de les consolider, afin de les rendre plus efficaces, mais aussi de diffuser les innovations dont ils sont porteurs à une

plus grande échelle, y compris dans les institutions du système éducatif traditionnel.

Le débat continue

Depuis le 20 septembre 1997, un **Net forum** (forum de discussion sur Internet) a élargi le débat en permettant à un plus grand nombre de personnes de discuter des thèmes abordés au cours du Forum de Bordeaux ainsi que des dix thèmes de discussion qui ont été proposés par les participants au moment de la clôture des débats (voir encadré ci-contre). Pour vous inscrire à ce **Net forum**, ou pour obtenir de plus amples informations sur celui-ci, veuillez contacter l'adresse e-mail suivante: m.poisson@ieep.unesco.org.

Thèmes pour les discussions sur Internet

- > *Les problèmes majeurs d'éducation auxquels les municipalités urbaines sont confrontées.*
- > *Les compétences anciennes et nouvelles des municipalités en matière d'éducation.*
- > *Prise en charge de l'éducation des enfants par les différents acteurs locaux (municipalités, parents, ONGs, organisations religieuses, associations de quartier, secteur privé, etc.).*
- > *Possibilités et limites du financement municipal.*
- > *Mécanismes et difficultés de coopération entre les différents niveaux administratifs et les partenaires locaux intervenant dans le secteur éducatif.*
- > *Quelques exemples concrets d'action intersectorielle au niveau local.*
- > *Le rôle des différents acteurs locaux - institutionnels et de la société civile - dans la formation des jeunes défavorisés des villes.*
- > *L'action des municipalités en matière d'éducation périscolaire et extrascolaire et d'éducation non formelle.*
- > *Les modalités de soutien des initiatives populaires de formation mises en oeuvre dans les quartiers urbains par différents acteurs.*
- > *Les ONGs comme laboratoire d'idées pour l'éducation formelle.*

JACQUES HALLAK
ET MURIEL POISSON

Tchad : Une nouvelle façon de présenter les statistiques éducatives

Le Ministère de l'Éducation Nationale du Tchad vient de publier le premier numéro d'un document « Données statistiques sur l'éducation » présentant d'une manière nouvelle les statistiques éducatives tchadiennes. Ce document est l'aboutissement d'un travail mené depuis deux ans avec l'appui de l'IIPE, pour rénover et unifier le système statistique du Ministère de l'Éducation : rénovation des questionnaires d'enquête, nouvelles chaînes de traitement informatique et nouvelles publications. Cette activité nommée « Plan statistique unifié » est une composante clé du projet PNUD/UNESCO/BIT « Mise en oeuvre du programme cadre Education-Formation-Emploi ».

Le travail du planificateur-statisticien n'est vraiment achevé que lorsque les informations statistiques qu'il a collectées et traitées sont publiées et diffusées sous une forme adaptée aux besoins des décideurs politiques et administratifs, des gestionnaires de l'ensemble des partenaires du Ministère de l'Éducation que peuvent être les autres administrations, les agences d'aide et de coopération, les syndicats, les organisations de parents, les médias ou les chercheurs et analystes du système éducatif.

La rénovation complète du système statistique du Ministère de l'Éducation tchadien a été l'occasion d'une réflexion et d'une concertation collective, afin de définir un document statistique qui permette de :

- > mettre à la disposition d'un large public un ensemble complet et structuré d'informations statistiques sur les systèmes éducatifs de manière à apporter une vision globale du système et des différents ordres d'enseignement,
- > diffuser les données statistiques officielles du Ministère pour rendre compte de l'état du système éducatif et apporter les bases quantitatives aux débats sur l'école.

Données statistiques sur l'éducation ne se limite pas aux seules informations issues des enquêtes de la Direction de la Planification mais utilise d'autres sources d'information comme le recensement de la population, le budget du Ministère, les données de gestion des agents de l'État, les résultats des examens ou la gestion des bourses.

En 142 pages, le document aborde

Structure des données

10 Thèmes généraux :

- > Organigramme du système éducatif
- > Organisation territoriale
- > Démographie
- > Les établissements d'enseignement
- > Les élèves et étudiants
- > La scolarisation par âge
- > Les personnels d'éducation
- > Les agents de l'État par grade
- > Le budget de fonctionnement du MEN
- > Le budget d'investissement

4 Sections sur:

- L'enseignement élémentaire
- Les enseignements secondaires général, technique, professionnel et normal
- L'enseignement supérieur
- L'alphabétisation

66 thèmes faisant l'objet chacun, sur une double page, d'un ensemble de tableaux et de graphiques accompagnés d'un commentaire et de précisions méthodologiques ou de sources. Une première partie regroupant 10 thèmes généraux est suivie par quatre parties consacrées aux différents ordres d'enseignement (voir encadré).

La structure du document facilite l'accès à l'information. Le lecteur intéressé par un thème particulier peut trouver sur une double page une synthèse à la fois chiffrée et commentée. Dans le même temps, l'ensemble du document procure une vision d'ensemble de l'état du système éducatif tchadien. Des tableaux ou des graphiques permettent aussi de replacer

l'année scolaire étudiée, 1995-96 pour ce premier numéro, dans une perspective temporelle.

Données statistiques sur l'éducation ne se substitue pas à l'annuaire statistique traditionnel regroupant un ensemble de tableaux issus des enquêtes statistiques. Un deuxième document *Tableaux statistiques* remplit cette fonction et permet aux gestionnaires des Directions du Ministère de disposer d'une information détaillée, le plus souvent par région tout en constituant le fonds documentaire du service des statistiques scolaires.

Données statistiques sur l'éducation est le résultat d'une réflexion sur les besoins d'information des décideurs et gestionnaires du Ministère et ceux des partenaires du système éducatif. Les thèmes et la sélection des données statistiques sur chacun des thèmes sont le fruit des discussions engagées en 1996 avec chacune des Directions du Ministère de l'Éducation Nationale. Résultant de cette analyse des besoins, une maquette a ensuite été élaborée puis présentée et discutée lors d'une réunion de tous les Directeurs.

Avec *Données statistiques sur l'éducation*, le Ministère de l'Éducation Nationale dispose d'un outil efficace de communication interne et externe permettant de diffuser les informations statistiques les plus importantes sur le système éducatif tchadien.

GALY DIBÉ

M. Dibé est actuellement Chef du Service des Statistiques Scolaires, Ministère de l'éducation nationale tchadien.

L'avenir des écoles : Leçons tirées d'une réforme radicale de l'enseignement public en Australie

La gestion de l'éducation a subi de profonds changements dans plusieurs pays. Ils se caractérisent à la fois par la prise en compte des forces du marché dans l'éducation et une tendance à donner plus d'autonomie à l'école. Un séminaire récent de l'IPE sur les problèmes actuels de la planification de l'éducation a été consacré à une telle réforme, mise en oeuvre dans l'Etat de Victoria en Australie. Que peuvent apprendre les autres pays de cette expérience et conviendrait-elle à des pays en développement ? Ce sont les principales questions auxquelles cet article s'efforce de répondre.

EN 1992, lorsque Don Hayward, le nouveau ministre de l'Éducation de l'État de Victoria en Australie, s'est rendu à son bureau pour la première fois, les portes du ministère étaient fermées à clef et il a dû attendre l'arrivée du personnel administratif pour pouvoir se mettre au travail. Si les « *bureaucrates* » comme les appelle M. Hayward avaient su ce qui les attendait, ils auraient pu tout aussi bien décider de le laisser dehors. En effet, quatre ans plus tard, les effectifs du personnel du ministère de l'Éducation et des bureaux régionaux étaient passés de plus de 2.300 à moins de 600, dans ce qui a été décrit comme la réforme la plus radicale de l'administration de l'éducation au cours de ces dernières années.

M. Hayward, qui a démissionné en 1996, était à l'IPE en septembre 1997 afin de présenter cette réforme qu'il a appelée « *Les écoles du futur* ». Il était accompagné du Professeur Brian J. Caldwell, l'un des principaux conseillers pour la mise en oeuvre de cette réforme, avec lequel il a cosigné un ouvrage sur le même sujet (cf p.6).

Le programme « *Les écoles du futur* » a été mis en oeuvre dans un climat de méfiance envers l'enseignement public et les services publics en général et une période de sévère crise budgétaire. Le programme a commencé par un réexamen de la répartition des rôles et des responsabilités entre les divers acteurs de la gestion de l'éducation. En ce qui concerne sa mise en oeuvre, quatre points essentiels doivent être mentionnés :

➤ Les écoles, ou plus précisément les

chefs d'établissement, ont davantage de responsabilités, notamment pour la gestion du personnel. Cela signifie par exemple qu'elles peuvent choisir leurs enseignants et exercer un contrôle systématique sur eux.

➤ L'accroissement des tâches entraîne un financement accru : 90% environ du budget total de l'enseignement de Victoria a été décentralisé au niveau des établissements scolaires, y compris le paiement des rémunérations, qui se fait toujours cependant sur la base de grilles fixées par l'État. Le montant du budget dépend des effectifs de l'école et des caractéristiques des élèves. Les élèves sont libres de passer d'une école à l'autre. Dans certaines limites, le chef d'établissement peut décider de la manière d'utiliser ces fonds.

➤ Le ministère de l'État contrebalance cette liberté croissante donnée aux établissements scolaires en leur fixant un *Cadre du programme d'études et des normes* pour les écoles primaires et secondaires. Ce cadre clair et rigoureux définit ce que les élèves doivent savoir et être capables de faire à chaque niveau.

➤ On insiste sur le fait qu'il faut rendre des comptes aux parents et à la communauté (le concept de « *accountability* »). L'école prépare un rapport annuel dans lequel elle compare ses performances aux objectifs fixés dans sa charte. Ce rapport est présenté au

cours d'une réunion publique avec les représentants de la communauté locale. En outre, tous les trois ans, une équipe spéciale composée en partie de personnes indépendantes procède à une analyse approfondie. Il n'y a plus d'inspection au sein du ministère.

Au programme commencé sur une base volontaire se sont jointes les quelques 1.700 écoles de Victoria, sauf deux. L'impact de la réforme sur les résultats des élèves est actuellement difficile à évaluer. L'évaluation la plus complète a été effectuée auprès des chefs d'établissement. Une grande majorité d'entre eux, environ 85%, préfère le nouveau modèle de gestion à l'ancien, à cause de la plus grande liberté qui leur est accordée et malgré une charge de travail accrue. Autant qu'on puisse le savoir, les parents sont plutôt moins positifs, mais

« Le programme a commencé par un réexamen de la répartition des rôles et des responsabilités entre les divers acteurs de la gestion de l'éducation. »

se sont en général satisfaits ; le niveau de satisfaction des enseignants, qui ont au début montré une grande résistance à la réforme est mitigé.

La réforme de Victoria était l'une des réformes les plus complètes de ces dernières années. Des réformes semblables ont été mises en oeuvre en Nouvelle-Zélande et en Angleterre par exemple. On peut également trouver une inspiration comparable dans les

déclarations politiques récentes de pays aussi différents que les Etats-Unis, la République de Corée et le Sri Lanka.

Les discussions avec MM. Hayward et Caldwell ont porté sur deux questions principales :

Quelles sont les conséquences pour les planificateurs au niveau central ?

Alors qu'une certaine forme de planification centrale est toujours nécessaire, son rôle essentiel a certainement changé. D'après les deux auteurs, « *le gouvernement doit fixer le cadre, définir des normes, fournir l'infrastructure et d'autres ressources, soutenir les écoles et piloter les résultats, et laisser les écoles autogérées répondre aux choix des parents, en tenant bien compte dans ce cadre des questions d'accès et d'équité* ». Ces nouvelles tâches ne sont pas nécessairement plus faciles à mettre en oeuvre que celles d'une planification traditionnelle. Pour donner un exemple significatif : comment préserver l'équité dans un contexte d'autonomie des écoles et de libre choix des parents ? La réponse de Victoria a consisté à créer un mécanisme de financement pour les écoles, en prenant en compte des questions telles que le niveau d'enseignement, les besoins en éducation spéciale des enfants et la localisation des écoles. Par définition, c'est un problème compliqué sur le plan technique et politique, notamment dans les sociétés caractérisées par d'importantes disparités régionales et sociales. A cet égard, l'IPE travaille actuellement sur un projet concernant l'affectation des ressources dans l'enseignement en fonction des besoins grâce à des formules de financement des écoles.

Ce type de réformes convient-il aux pays en développement ?

Plusieurs points ont été discutés à cet égard. Il a été reconnu que Victoria est non seulement un Etat relativement riche et qui dispose d'un réseau de communications très développé, mais il a également un avantage : il avait déjà fait passer une partie assez importante des pouvoirs de décision aux écoles, en ce qui concerne certains aspects du

programme d'études et le choix des chefs d'établissement.

Bien que le contexte administratif soit prêt pour cette réforme, une planification sérieuse a été néanmoins nécessaire. Le programme avait été préparé depuis longtemps par un processus de consultation et de discussion avec ceux qui seraient impliqués dans sa mise en oeuvre : chefs d'établissement, enseignants et parents. La mise en oeuvre elle-même était caractérisée par un leadership et une volonté politique forte, ainsi que par un engagement à agir rapidement, en s'assurant que tous les aspects de la réforme sont mis en place dans un processus global.

Copier ou même seulement adapter ce type de réforme dans les pays en développement pose un certain nombre de questions. En premier lieu, lier le budget de l'école aux effectifs et permettre aux parents de choisir l'école et de l'encourager à continuer d'y envoyer son enfant n'a guère de sens dans la plupart des pays en développement, alors que les parents n'ont ni la possibilité de choisir l'école, ni l'information pour faire ce choix. L'effet involontaire pourrait être de créer de plus grandes inégalités. En second lieu, le système de pilotage sur lequel Victoria s'appuie – inspection de l'école, contrôle par les parents et la communauté, système d'indicateurs scolaires, des résultats d'examen et d'évaluation facilement disponibles, ainsi qu'une presse locale libre et vivante – n'est pas disponible partout et n'est pas facile à mettre en place. Casser les systèmes d'inspection et de soutien pédagogique organisés par les pouvoirs publics risquerait dans ces circonstances de laisser les écoles à l'abandon au détriment de la qualité. Enfin, la réussite du programme a été largement due au professionnalisme et à la formation des chefs d'établissement. Ils constituent un élément crucial de la qualité des écoles. C'est donc à juste titre qu'on se

concentre sur leur rôle *stratégique et de leadership*. Il serait naïf de croire que la majorité des chefs d'établissement des pays en développement, notamment de ceux des régions éloignées et défavorisées, sont capables de jouer ce rôle.

Ces objections passablement évidentes ne devraient pas néanmoins remettre en question l'intérêt du

programme « *Les écoles du futur* » de Victoria pour d'autres pays. Cela reste une réforme qui semble avoir bien réussi dans son contexte propre et elle indique une orientation qu'un nombre croissant d'autorités politiques sont désireuses de suivre. Elle attire à juste titre notre attention sur une question importante : si l'amélioration de la qualité de l'enseignement dépend d'abord et avant tout des établissements scolaires et de leur personnel, quel doit être alors le rôle des gestionnaires de l'éducation au niveau central et à d'autres niveaux, pour s'assurer que ces améliorations aient

bien lieu. Cela suppose également résolue la question de savoir comment les gestionnaires peuvent devenir assez souples et innovateurs pour anticiper les évolutions telles que celles que connaît l'Etat de Victoria.

ANTON DE GRAUWE

The Future of Schools : Lessons from the Reform of Public Education par B.J. Caldwell et D. Hayward est publié par Falmer Press, Londres, Royaume-Uni.

Cours international d'été sur les Méthodes quantitatives de recherche pour planifier la qualité de l'éducation : « Le point de vue du consommateur »

Bijaya Thapa, du Centre de recherche, d'innovation et de développement de l'éducation de l'université Tribhuvan de Katmandou au Népal et Thea Seefeldt du ministère de l'Éducation de base et de la Culture de Swakopmund en Namibie figuraient parmi les 14 participants au cours international d'été de l'IPE sur « Les méthodes quantitatives de recherche pour la planification de la qualité de l'éducation » qui s'est tenu à Paris en août 1997. Après consultations avec les autres participants, ils ont préparé « le point de vue du consommateur » que voici...

PENDANT les deux premiers jours du cours international d'été, nous avons été plongés dans le monde de la recherche. Nous avons d'abord appris les principales étapes à suivre pour un projet de recherche de haut niveau sur la politique éducative, ainsi que les normes internationales de qualité qui sont essentielles à chaque étape. Les propositions de recherche que nous avons préparées au cours de notre travail de routine dans notre pays ont rapidement semblé inadéquates à beaucoup d'entre nous. Aussitôt après, on nous a posé une série de questions sur la politique éducative, en nous demandant de nous servir de l'ordinateur pour préparer des tableaux récapitulatifs, puis de faire la liste des conséquences de ces analyses pour la politique éducative. Nous avons effectué tous les calculs avec le logiciel statistique SPSS et une série de données sur les élèves de Namibie de la sixième année (pour lesquels nous disposions des questionnaires et de la liste des variables stockées dans l'ordinateur). La seconde après-midi, nous avons procédé aux analyses factorielles avec des rotations *varimax*, puis nous avons utilisé les scores factoriels pour prévoir les niveaux de capacité en lecture des élèves ! On nous a dit que le « plongeon dans les profondeurs de la recherche » s'arrêterait à la fin de la deuxième journée et que nous adopterions ensuite un rythme plus lent. En fait, il ne nous a pas fallu longtemps pour comprendre qu'il n'en serait rien, par suite des exigences du cours : le rythme de l'enseignement, l'étendue des sessions de travail

informatique et la longueur des travaux à faire à la maison se sont progressivement accrus. Ces efforts devaient donner aux participants la possibilité d'acquérir une expérience pratique des méthodologies informatisées, afin d'intégrer la recherche avec la formulation et l'analyse des politiques.

Constitution d'un échantillon pour la recherche éducative

Les concepts d'échantillon « biaisé » et « erroné » ont été bien expliqués, mais nous sommes passés très rapidement de l'échantillonnage aléatoire simple à l'échantillonnage en deux étapes portant sur des écoles choisies avec une probabilité proportionnelle à la taille. Nous n'avons pas seulement étudié la théorie de l'échantillonnage, mais nous avons également utilisé des programmes informatiques pour constituer des échantillons nationaux des écoles et appris à réviser les cadres de l'échantillonnage pour prendre en compte la création de pseudo-écoles. De là, nous sommes passés à la pondération informatique des échantillons pour corriger les disproportions entre strates. Pour ces données pondérées, nous avons utilisé le logiciel PC-CARP pour calculer les erreurs d'échantillonnage concernant les échantillons en grappes stratifiées. Cette session a été considérée comme importante et utile par les participants, parce que beaucoup d'entre eux ont été confrontés dans leur pays aux problèmes pratiques posés par la constitution d'échantillons au niveau national.

Approches modernes de l'élaboration des tests

Plusieurs sessions ont été consacrées à l'élaboration de tests (notamment d'agréables sessions de travail en groupe portant sur la rédaction d'items de tests pour évaluer les capacités en lecture des élèves) et à l'application de l'analyse classique d'item (en utilisant le logiciel ITEMAN) pour développer des tests, ainsi que l'échelonnage de Rasch (en utilisant le logiciel QUEST) pour des essais et un échelonnage de grande ampleur. Les avantages de l'échelonnage de Rasch sont devenus évidents pour tous, bien que beaucoup d'entre nous aient trouvé que l'interface du programme Quest aurait pu être un peu plus conviviale ! L'échelonnage de Rasch a été utilisé de manière plus approfondie pour élaborer une échelle de capacité en lecture dans cinq pays engagés dans le projet initial de recherche de politique éducative du *Consortium d'Afrique australe pour le pilotage de la qualité de l'éducation (SACMEQ)*. On nous a montré comment ancrer l'échelle en utilisant un sous-ensemble d'items de tests qui avaient été complétés par des élèves de tous les pays du SACMEQ. Nous avons ensuite appris à utiliser différents ensembles d'items de test considérés comme « essentiels » par chacun des pays pour élaborer une échelle commune de capacité en lecture. Une séance comportant l'utilisation de QUEST a été consacrée à l'élaboration du questionnaire et d'une échelle d'attitudes ; elle a intéressé les participants qui sont souvent respon-

sables de l'élaboration d'une vaste gamme d'instruments.

Gérer et analyser les données de la recherche

Plusieurs sessions ont été consacrées à l'utilisation du programme spécifique du logiciel de gestion de saisie des données (DEM), afin d'entrer et d'apurer les données informatiques. Certains participants étaient gestionnaires de projets et cet aspect du cours leur a fait prendre conscience du caractère fastidieux et pénible, mais nécessaire, du travail qui consiste à apurer les données de la recherche en éducation de manière professionnelle, avant d'analyser les principales données. Nous avons appris à utiliser le logiciel DEM pour identifier les opérateurs de saisie qui font beaucoup d'erreurs et nous avons également eu la possibilité d'apprendre à valider des données pour vérifier les « codes incorrects » et intercepter les codes de données incohérentes. Un certain nombre de participants avaient beaucoup d'erreurs de saisie des données, ce qui a surpris parce que nous pensions que la phase de saisie des données d'un projet ne constituait qu'un simple travail de bureau. C'était la première fois que les participants suivaient une formation formelle pratique dans ce domaine clé de la recherche en éducation.

L'apprentissage de l'application des procédures complexes avec le logiciel SPSS pour fusionner les fichiers, désagréger les données du niveau de l'école à celui de l'élève et vice versa était à la fois fascinant et difficile. Les exemples utilisés pour ces activités étaient excellents, parce qu'ils étaient assez simples pour être faits à la main, ce qui nous a permis de mieux comprendre ce qui se passait exactement quand on effectuait les mêmes opérations avec l'ordinateur.

Modèles d'analyse causale pour des fins politiques

En utilisant les données du SACMEQ pour les élèves de Namibie de la sixième année, les participants ont travaillé sur la conceptualisation et la construction de modèles de pistes causales. Il a fallu pour cela préparer une justification des *construits* et des pistes entre *construits* associés, mais cela a également exigé beaucoup de travail préliminaire en

utilisant l'analyse en composantes principales et les corrélations partielles, afin de sélectionner des variables et d'élaborer des *construits*. Les participants ont appris à utiliser le logiciel PLSPATH puis ont testé plusieurs modèles d'analyse causale. Trois groupes ont préparé leurs propres modèles et la discussion et les débats animés découlant de la comparaison de ces modèles ont été stimulants et agréables. Nous avons rapidement appris que l'élaboration d'un modèle d'analyse causale pour l'éducation nécessite une combinaison de compétences psychométriques, de connaissances des théories sur le développement de l'enfant et du travail dans la classe, ainsi qu'un certain flair artistique.

Thèmes spécifiques pour la planification

Pendant trois étapes du cours, des « sessions spéciales » ont été organisées sur des thèmes importants pour les approches modernes de la planification de l'éducation. Il s'agissait de : *la gestion d'un projet*, des *indicateurs éducatifs* et de *la mesure des attitudes*. Dans la session consacrée à *la gestion d'un projet* les participants devaient définir les grandes lignes d'un projet (comportant les ressources, la logistique, le budget et le calendrier). La *seconde session* comportait une conférence éclairante suivie d'une discussion sur les tendances actuelles et prévisibles dans le domaine des *indicateurs éducatifs*. Enfin, une présentation consacrée à *un guide pratique pour la construction d'échelles d'attitudes* a été suivie d'une demande faite aux participants d'élaborer une échelle mesurant « Les attitudes des participants au cours d'été de l'IPE », d'y répondre et de l'analyser ensuite !

Conclusion

Lorsque nous sommes arrivés à Paris, nous ne savions pas vraiment si le contenu du cours nous servirait dans notre travail quotidien. Nous avons tous été agréablement surpris de voir qu'il se centrait sur des connaissances et des compétences pratiques qui étaient au cœur de notre travail en tant que planificateurs et chercheurs dans le domaine de l'éducation. Les participants ont été généralement d'accord pour considérer que le cours comportait quatre caractéristiques principales qui

leur ont permis d'en tirer un bénéfice maximum sur le plan pratique. Nous avons *d'abord* appris que les objectifs d'un projet éducatif doivent être très clairs et définis de façon opérationnelle *avant* de rédiger une proposition de recherche. Toutes les étapes de la conception et de la mise en œuvre d'une recherche découlent de ces objectifs et s'il y a un problème dans ce domaine, tout le projet sera alors inutile, même s'il est bien mis en œuvre sur le terrain. *En second lieu*, nous avons appris que des études qui peuvent avoir de grandes conséquences pour la politique éducative doivent être guidées du début à la fin par une analyse préalable fine et détaillée des préoccupations en matière de politique des principaux décideurs du ministère de l'Éducation. *En troisième lieu*, notre introduction aux méthodes informatiques les plus modernes et les meilleures a été de premier ordre. *En quatrième lieu*, toutes les techniques de recherche étudiées dans le cours se sont appuyées sur une pratique utilisant l'ordinateur et des « données réelles » ; elles ont été accompagnées d'exercices demandant aux participants de déduire les conséquences des résultats de leurs analyses pour les politiques d'éducation.

Malgré la forte chaleur qui régnait à Paris pendant ce séjour, nous avons formé un très bon groupe sur le plan du travail et des activités sociales. Nous avons travaillé à un rythme si intensif que les trois semaines nous ont semblé n'en faire qu'une. Nous avons néanmoins quitté Paris avec le sentiment d'avoir fait partie des quelques privilégiés qui ont bénéficié de cette chance et d'avoir été guidés pendant tout le cours par des personnes de qualité et de compétence exceptionnelles – ce qui a souvent manqué dans de nombreux autres ateliers auxquels nous avons participé.

Le Dr Kenneth Ross, directeur du cours d'été remercie T. Neville Postlethwaite (Professeur émérite, Université de Hambourg), Patrick Griffin (Professeur, Université de Melbourne), Andreas Schleicher (directeur des statistiques, OCDE) et Heiko Junglaus (directeur, Centre informatique de l'IEA) pour leur contribution à la réussite de ce cours. Nos sincères remerciements aussi au Prof. Barry McGaw et au Dr. Ray Adams (Australian Council for Educational Research) qui a donné gratuitement à chaque participant une copie du logiciel QUEST ainsi que des manuels.

Améliorer la gestion des ministères nationaux de l'Éducation : le rôle de l'analyse fonctionnelle

Comme les praticiens de l'éducation de tous les niveaux des ministères de l'Éducation en font régulièrement l'expérience, les plans les mieux conçus ne produisent pas toujours les résultats escomptés. Afin d'accroître l'impact des décisions de politique éducative, la recherche pendant ces dernières décennies s'est centrée sur les facteurs concernant l'environnement externe des institutions. Le livre de Richard Sack et de Mahieddine Saïdi attire l'attention sur l'environnement institutionnel interne dans lequel fonctionne le gestionnaire de l'éducation. Il présente une méthode pour étudier les processus organisationnels et montre comment une meilleure compréhension des pratiques de gestion permet de faire des choix raisonnables en matière de changement organisationnel et accroît l'impact des décisions de politique éducative.

DÉPUIS la fin des années 80, lorsque les gouvernements des pays industrialisés et en développement ont cherché à réorganiser le secteur social dans un climat d'austérité financière, les analyses fonctionnelles des organisations publiques sont devenues plus fréquentes. L'ouvrage de Richard Sack et de Mahieddine Saïdi contribue au débat sur le rôle de la gestion des institutions publiques et les options possibles pour accroître l'efficacité des grandes administrations. Les décisions orientées par les donateurs concernant la réforme du secteur public dans les pays en développement ont tendance à ignorer les comportements des institutions concernées. Les options proposées dans la plupart des programmes de modernisation du secteur public ne produisent pas seulement des résistances par suite de leur coût sur le plan social ; elles ont souvent peu d'impact pour n'avoir pas pris en compte les processus internes, formels et informels, ainsi que les pratiques bien enracinées de l'organisation.

L'analyse fonctionnelle des institutions publiques constitue un domaine relativement nouveau d'études sociales et d'intervention des bailleurs de fonds. Le nouvel ouvrage publié dans la collection des *Principes de la planification de l'éducation* est la première publication de l'IPE traitant de l'importance des processus de prise de décision interne dans la détermination des processus de mise en oeuvre des

politiques publiques.

Les audits de gestion, comme les appellent les auteurs, se réfèrent à une évaluation systématique et critique des structures et des fonctions du ministère de l'éducation, avec pour objectif de provoquer des changements organisationnels. Pour les ministères comme pour les organisations de financement, l'analyse fonctionnelle est essentielle pour toute tentative de réforme de l'éducation et du secteur du développement des ressources humaines. La méthodologie proposée dans cet ouvrage se situe à l'interface entre le travail d'élaboration de politiques en amont et la mise en oeuvre. Elle fournit la base nécessaire pour prendre des décisions raisonnables sur les changements organisationnels et améliorer la capacité de mise en oeuvre par les ministères de leurs politiques sectorielles. Les propositions de réforme fondées sur une connaissance concrète et approfondie de la manière dont les institutions fonctionnent réellement ont plus de chances d'être efficaces que les approches normatives tirées d'autres contextes, et qui peuvent ne pas être toujours applicables.

L'ouvrage se fonde sur la grande expérience des auteurs en matière d'analyse organisationnelle en Afrique

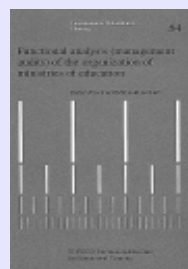
et en Asie. Les nombreux exemples illustrant le texte sont généralement extraits d'un audit de gestion entrepris au Bénin entre 1989 et 1992, dans le cadre d'un projet UNESCO/PNUD.

Un audit de gestion exhaustif d'un ministère de l'éducation est une entreprise complexe et de grande ampleur. La première partie de l'ouvrage présente une vue générale sur les domaines couverts par un audit, notamment la gestion stratégique, le soutien pédagogique et les fonctions administratives, que l'on peut examiner

au niveau central et sous-national du système. Le processus d'audit comporte *trois* étapes : *d'abord* une étape préparatoire comportant la conceptualisation de l'étude et le choix d'une équipe de personnes chargées de l'audit ; la *seconde* étape comporte le diagnostic du fonctionnement de l'institution et les propositions d'amélioration ; dans la *troisième* étape, des plans d'action sont

préparés pour mettre en oeuvre les recommandations.

La seconde partie de l'ouvrage traite longuement de l'étape de diagnostic, pendant laquelle sont évalués les forces et les dysfonctionnements de l'organi-



Analyse fonctionnelle de l'organisation des ministères de l'éducation : audit de la gestion des ministères de l'éducation, par R. Sack et M. Saïdi. Principes de la planification de l'éducation, N° 54, IPE, Paris, 1997.

sation. Dix grandes caractéristiques permettent de définir les ministères de l'éducation. Le diagnostic peut porter principalement sur certaines d'entre elles ou sur toutes : procédures et réglementations, fonctions et tâches, flux d'information et modèles de communication, dotation en personnel et processus de prise de décision, pour n'en citer que quelques-unes, sont analysées du point de vue de leur efficacité et de leur efficience pour produire les résultats escomptés. Le chapitre III présente des cadres organisationnels et des outils analytiques, tels que des diagrammes de processus, qui permettent de faire le diagnostic.

L'ouvrage se conclut par deux chapitres qui donnent un point de vue général pratique sur l'utilisation des résultats du diagnostic et la mise en oeuvre. En s'appuyant sur les recommandations d'amélioration, des plans d'action sont élaborés. Ils aboutissent à un programme détaillé du processus de mise en oeuvre. Les auteurs soulignent qu'il est important de s'assurer de la compréhension et de l'acceptation de l'exercice par le plus grand nombre

possible de personnes du ministère concerné. Pour encourager la mise en oeuvre des recommandations, le *processus* de la conduite de l'audit est particulièrement important. Les auteurs proposent de constituer des équipes d'audit *mixtes* comportant des experts internationaux et nationaux, qui assure la participation du personnel national dès le début.

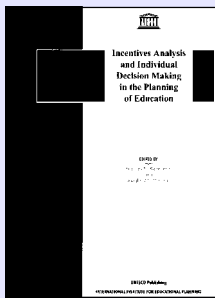
L'analyse de tous les domaines évoqués dans cet ouvrage restera exceptionnelle. La méthode présentée est complète et complexe ; seuls des processus de restructuration majeure justifieront un exercice aussi long et aussi coûteux. Les auteurs eux-mêmes insistent sur la nécessité de rester pragmatique lorsque l'on conçoit un audit organisationnel et font des réserves sur la rentabilité de l'exercice. La méthode n'est pas normative et elle offre une vaste gamme d'applications en fonction du contexte national et des objectifs de l'analyste. L'élaboration de systèmes d'information sur la gestion, bien adaptés aux fonctions stratégiques ou opérationnelles spécifiques du ministère, ou répondant aux besoins d'un diagnostic, destiné à orienter les

programmes de perfectionnement du personnel constituent des exemples d'applications plus limitées.

Le point de vue analytique adopté dans la publication entraîne des prescriptions de gestion plus orthodoxes telles que se fixer un objectif, structurer, réguler et contrôler. Cette approche des organisations et de la gestion met l'accent sur les structures orientées vers un objectif et sur un mode de gestion régulateur. Elle est largement inspirée des pratiques de la gestion dans le secteur privé. Les études futures pourraient porter sur les processus plus informels de négociation pour un « *ajustement mutuel* » et prendre en considération les réseaux qui dépassent les frontières administratives du ministère. L'analyse des processus organisationnels *réels*, qu'ils soient formels ou informels, et des micro-politiques d'une institution ajoutera une nouvelle dimension aux données de base nécessaires pour une intervention bien ciblée et permettra de mieux les comprendre.

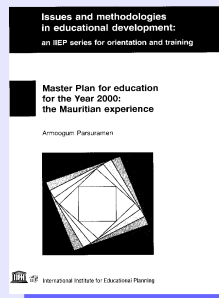
DOMINIQUE ALTNER

NOUVELLES PUBLICATIONS



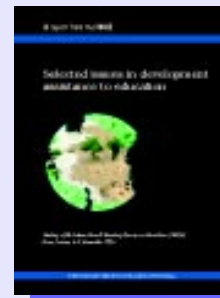
Incentives analysis and individual decision-making in the planning of education.

édité par F.N. Kemmerer et D.M. Windham. 1997, 201p.
Prix : *US\$ 26/Frs 130.*



Master Plan for education for the Year 2000: the Mauritian experience.

par Armoogum Parsuramen. Issues and methodologies in educational development No. 14. 1997, 59p.
Prix : *US\$ 3/Frs 15.*



Selected issues in development assistance to education.

Un rapport du Groupe international de travail sur l'éducation (GITE). 1997, 82p.
Prix : *US\$ 3/Frs 15.*

Comment commander

On peut obtenir ces ouvrages directement à l'adresse suivante :

***Publications de l'IIPE
7-9 rue Eugène-Delacroix
75116 Paris France.***

Le règlement doit être joint à toutes

les commandes. Les prix sont donnés en U.S. dollars et en francs français. Le paiement peut s'effectuer en toute autre monnaie convertible par chèque en dollars ou en francs français, en coupons livres de l'UNESCO, par carte bancaire ou transfert bancaire à : *UNESCO-IIPE,*

Société générale, Paris SD, Code banque 30003, Code agence 03290, Compte N° 00077290067, Clé RIB 26. Pour les paiements par carte bancaire, veuillez donner le numéro de la carte, sa date d'expiration et le nom du détenteur de la carte.

Promouvoir l'éducation des adultes – Un défi permanent

En mettant l'accent sur l'importance de l'apprentissage chez l'adulte comme facteur d'autonomisation dans la perspective de « l'éducation tout au long de la vie », la Cinquième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA), organisée en juillet 1997 à Hambourg, fut l'occasion à la fois d'un bilan d'étape et d'une réflexion sur l'avenir.

DÉPUIS 1985, date de la Quatrième Conférence internationale de l'UNESCO sur l'éducation des adultes, le contexte international a beaucoup évolué et les profonds changements observés dans les domaines économique, technologique, social et culturel ont produit des effets considérables sur l'éducation des adultes. A cet égard, l'accentuation des inégalités entre les pays mais aussi au coeur même des sociétés, y compris les plus riches, constitue une tendance grave qui rend difficile la réalisation de l'objectif de l'éducation permanente pour tous.

Alors même que la demande individuelle de savoir tend partout à progresser fortement, la dégradation du marché du travail et du tissu social conduit parfois à utiliser l'éducation des adultes comme palliatif. Au même moment, l'explosion des modes de diffusion et d'accès à la connaissance, rendue possible par le développement prodigieux des nouvelles technologies de l'information, laisse entrevoir des possibilités d'apprentissage quasi infinies. Mais comme souvent en matière d'éducation, le passage entre les potentialités technologiques et leur mise en oeuvre effective demeure incertain, surtout pour répondre aux problèmes des publics les plus défavorisés.

Les discussions sur l'offre d'éducation des adultes ont confirmé qu'à côté d'un foisonnement d'initiatives issues du monde des ONG et dans un environnement médiatique toujours plus dense, les établissements scolaires, en particulier les universités, occupent une place appelée à s'élargir. A cet égard, les nombreuses expériences d'universités « ouvertes » et les progrès de l'enseigne-

ment à distance devraient faciliter l'accès des adultes au système éducatif.

Ainsi, tout en reconnaissant le caractère avant tout individuel de la demande d'éducation des adultes et le rôle primordial du monde associatif et du milieu professionnel dans l'organisation de l'offre, la conférence a porté une attention particulière à l'action des pouvoirs publics. L'expérience internationale a montré que l'échec de nombreuses politiques d'éducation des adultes, y compris les campagnes d'alphabétisation, était dû à une planification et à une gestion défailtantes, au manque de ressources ou au défaut de coordination. Tirant les leçons de cette expérience, les travaux ont accordé une importance particulière à l'ampleur et aux modalités de l'intervention publique. Outre l'aménagement d'un environnement favorable au développement de l'éducation des adultes, notamment à travers une législation adaptée, le rôle de l'Etat associe élargissement de l'accès, reconnaissance et validation des apprentissages et participation au financement. C'est sur ce thème du financement que l'IIPE a apporté une contribution spécifique, tirée de ses récents travaux en Afrique, en Asie centrale, en Amérique latine et dans les Caraïbes.

En plus de l'accent porté sur la planification et la gestion, la Conférence a pris acte d'une inflexion dans les politiques d'éducation des adultes. Aujourd'hui la stratégie dominante passe par l'action interministérielle et par un partenariat élargi avec les employeurs, les syndicats, les ONG et les communautés locales. Cette nouvelle approche s'applique aussi bien pour identifier l'expression des besoins

d'éducation que pour y répondre, notamment s'agissant des groupes les plus défavorisés tels les populations indigènes ou nomades.

En définitive, l'individualisation des apprentissages et la promotion de l'autoformation sont apparues comme deux tendances marquantes de l'évolution contemporaine de l'éducation des adultes. Face à l'émergence de ce nouveau rapport au savoir, l'éducation a aussi pour mission de donner un sens au flot médiatique qui, dans la société moderne, submerge les individus.

Notons enfin que, si l'individualisation de l'acte éducatif est parfois soupçonnée de concourir à la fragmentation de la société, les débats de la CONFINTEA ont montré que l'apprentissage, loin de séparer les personnes, peut contribuer à resserrer le lien social et à nourrir une véritable citoyenneté.

Face à l'ampleur du sujet, les travaux furent structurés autour de dix thèmes de discussion. A l'issue des débats, les participants ont adopté *une Déclaration et un Agenda pour l'avenir de l'éducation des adultes* qui insistent sur le fait que « seul un développement axé sur l'être humain et une société à caractère participatif fondée sur le plein respect des droits de l'homme permettront un développement durable et équitable », ainsi que sur l'importance des partenariats accrus avec l'Etat, afin de « garantir le droit à l'éducation, notamment pour les plus vulnérables ». L'Agenda réclame « l'amélioration des conditions et de la qualité de l'éducation des adultes » et présente un ensemble de mesures destinées à développer la coopération internationale et à promouvoir l'éducation tout au long de la vie.

DAVID ATCHOARENA



« Une institution à l'écoute du monde »

□ **Projet de recherche sur
« L'amélioration des services
d'inspection et de soutien pour
l'éducation de base »**

Pendant le mois de septembre 1997 débuta la deuxième étape de ce projet qui a lieu en Afrique (la première étape eut lieu en Asie en 1996/97, voir article p. 8 de la *Lettre d'information de l'IIPE*, Vol. XV, N° 3, juillet-septembre 1997). Quatre pays d'Afrique de l'Est et du Sud – Botswana, Namibie, Tanzanie et Zimbabwe – entreprendront un diagnostic détaillé de leurs systèmes d'inspection des écoles, et des stratégies innovatrices possibles. Cette étude se poursuivra en deux parties : la première analysera l'organisation et la gestion des services d'inspection au niveau national ; la deuxième examinera leur fonctionnement dans une région spécifique du pays. Les équipes nationales se réuniront lors d'un atelier technique prévu pour début 1998, afin d'échanger leurs expériences et de préparer des études de cas régionales plus détaillées. Une fois que les quatre pays auront terminé les deux parties de leur diagnostic, un forum politique sera organisé, probablement pendant l'automne 1998.

□ **Atelier de formation intensive sur
« Les méthodes de projection et
leurs conséquences sur la
politique éducative »**
(Ministère de l'Éducation, Oman
5-15 octobre 1997)

Lorsque de nouvelles politiques éducatives sont mises en oeuvre, leurs effets ne se font souvent pas sentir avant de nombreuses années. C'est pourquoi il faut que les planificateurs de l'éducation aient accès à des techniques leur permettant d'explorer les effets possibles des changements

de politique et d'améliorer la capacité des décideurs à comprendre et à utiliser différents scénarios d'évolution de leurs systèmes éducatifs. Il est particulièrement important que les planificateurs puissent utiliser des techniques de projection qui donnent des orientations sur les politiques à suivre pour répondre aux besoins futurs en effectifs d'étudiants, en personnel enseignant, en bâtiments et en moyens financiers.

Cet atelier de formation intensive de l'IIPE, organisé pour le ministère de l'Éducation d'Oman, aborde les problèmes de formation dans ce domaine en donnant aux participants la possibilité de développer leurs compétences pour l'utilisation de modèles informatisés de projections, afin d'évaluer les besoins futurs en moyens de formation et de lier ces demandes à des cadres budgétaires. Le cours était en langue arabe.

□ **Séminaire panafricain sur « Le
financement et la gestion finan-
cière de l'éducation en Afrique »**
(Dakar, Sénégal,
12-14 octobre 1997)

Pour un résumé détaillé de ce séminaire, voir l'article p.14.

□ **Atelier sous-régional sur
« L'éducation et la formation
pour les groupes défavorisés »**
(Ouagadougou, Burkina Faso
18-21 novembre 1997)

La question de la pauvreté est aujourd'hui au coeur des débats sur le développement et la coopération internationale et l'Afrique subsaharienne se situe dans une situation particulièrement préoccupante car elle présente à la fois le plus fort pourcentage de pauvres et la croissance la plus rapide de la pauvreté. En dépit du fait que la situation varie d'un pays à l'autre, les données disponibles indiquent que la région connaît depuis la seconde moitié de la décennie 1970 une phase de stagnation et de recul. Même si l'insuffisance de la croissance économique se situe souvent à la racine du problème de la pauvreté, elle ne constitue pas une explication suffisante. Les causes sont multiples – elles sont bien sûr d'ordre économique

mais intègrent aussi des dimensions démographiques, sociales et éducatives. L'éducation et la formation ont donc un rôle important à jouer au sein des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, particulièrement dans les pays africains où l'accès à l'éducation pour tous n'est pas toujours garanti.

C'est dans ce contexte que l'IIPE, en coopération avec le Groupe national de travail sur l'éducation non formelle, partenaire de l'ADEA (*Association pour le Développement de l'éducation en Afrique*), organise un atelier sous-régional sur l'*Éducation et la formation pour les groupes défavorisés* dans les pays francophones de l'Afrique occidentale. Les travaux de l'atelier sont structurés autour de trois types de programmes : a) les programmes d'éducation pour les enfants et jeunes qui n'ont pas eu accès à l'école, ou l'ont quittée prématurément, b) les programmes de formation professionnelle ayant pour objectif l'insertion des jeunes dans le secteur informel urbain ou d'améliorer la formation reçue par les apprentis du secteur traditionnel, et c) les programmes de formation de jeunes en milieu rural en vue de contribuer au développement local. Les discussions seront alimentées par des documents analysant l'expérience des pays de la sous-région.

□ **Cours sous-régional de formation
intensive sur « L'utilisation
d'indicateurs pour la planification
de l'éducation de base: aspects
méthodologiques et outils
techniques »**
(NIEPA, New Delhi, Inde,
24 novembre – 5 décembre 1997)

L'IIPE organise ce cours en coopération avec le *National Institute of Educational Planning and Administration* (NIEPA). Il aura lieu au siège du NIEPA à New Delhi en Inde et réunira quelque 20 planificateurs et statisticiens de plusieurs pays d'Asie du Sud (Bangladesh, Maldives, Népal, Pakistan et Sri Lanka), ainsi que de plusieurs États de l'Inde. C'est le troisième d'une série de cours visant à renforcer les compétences nécessaires pour créer des systèmes durables d'indicateurs pour la planification et le pilotage de l'éducation de base.

❑ **Atelier de formation intensive sur « La conception et la présentation de projets éducatifs »**
(Ministère de l'Éducation, Oman, 13-22 décembre 1997)

Pour mener à bien une planification sectorielle efficace des systèmes éducatifs, il faut commencer par identifier de manière systématique les domaines prioritaires, puis concevoir des projets pertinents et réalisables. Ces deux tâches sont liées et pour que les planificateurs de l'éducation réussissent à bien les gérer, il faut prêter attention au contexte social, culturel, économique et administratif. La reconnaissance de l'importance du contexte lorsque l'on prépare des projets demande aux planificateurs de l'éducation de rassembler et d'analyser des données provenant d'une diversité de sources sur le cadre dans lequel se situe le projet avant d'avancer des propositions de changement de politique. Cette démarche montre également qu'une conception hâtive et superficielle d'un projet, ou l'adoption de projets préparés pour des contextes différents, peut être risquée.

L'atelier de l'IPE concernera les besoins en formation dans ce domaine et donnera l'occasion aux participants de développer des compétences liées à l'élaboration systématique de projets éducatifs qui tiennent compte des politiques pratiquées et du contexte. Il permettra également de bien présenter ces projets. Il est destiné aux planificateurs de l'éducation du

niveau central et régional du ministère de l'Éducation d'Oman et, il cherche plus spécifiquement à former les participants à l'analyse des politiques et à la conception et la présentation de projets. Le cours sera donné en langue arabe.

❑ **Atelier sous-régional pour l'Asie du Sud-Est sur les « Indicateurs quantitatifs de la planification de la qualité de l'éducation »**
(Kuala Lumpur, Malaisie, 15-20 décembre 1997)

L'intérêt accru de nombreux ministères de l'éducation pour des systèmes d'information comportant des indicateurs utiles a été suscité par les recommandations de la Conférence de Jomtien sur l'*Éducation pour tous*. Celle-ci recommandait d'utiliser des méthodes plus systématiques pour piloter le fonctionnement et la qualité des systèmes éducatifs. Une pression accrue de l'opinion publique sur les gouvernements pour qu'ils examinent de plus près les performances de leurs systèmes éducatifs et en rendent davantage compte a déjà entraîné les ministères de certains pays à suivre de nouvelles méthodes de collecte de données.

Néanmoins, même si les planificateurs de l'éducation passent beaucoup de temps et consacrent beaucoup d'énergie à rassembler et à traiter les données, leur production n'est souvent pas utilisable dans un cycle méthodique de prise de décision.

Bien qu'il soient en possession de beaucoup de « données », les bureaux de planification de l'éducation ont peu « d'information » pouvant servir à préparer les décisions. Dans les mécanismes concernant les politiques éducatives, les planificateurs de l'éducation **devraient** jouer le rôle de « courtiers en information », utilisant les principales préoccupations en matière de politique des décideurs pour identifier des ensembles d'indicateurs éducatifs pertinents et utilisables. Ils devraient jouer le rôle « d'agents de communication » en se servant de méthodes informatiques innovantes pour rendre intelligibles et utiles aux décideurs les données existantes.

Dans ce contexte, l'atelier sous-régional de l'IPE destiné aux planificateurs d'Asie du Sud-Est impliqués dans la production d'indicateurs éducatifs utiles pour décider des politiques, cherche spécifiquement à former les participants aux techniques nécessaires pour a) sélectionner des sous-ensembles d'indicateurs étroitement liés aux principaux objectifs du système éducatif, b) élaborer ces indicateurs en utilisant les données existantes lorsque c'est possible et sinon en créer de nouvelles et c) explorer des approches informatiques pour présenter ces indicateurs sous une forme accessible aux décideurs et leur permettre de prendre des décisions fondées.

Séminaires sur des questions actuelles de la planification

LES séminaires suivants sur des questions actuelles de la planification ont été organisés récemment à l'IPE:

- ❖ 14 mai 1997. *The role of education for underprivileged groups* par Dr. Yoges Atal, Assistant Coordonnateur, World Summit for Social Development, UNESCO.
- ❖ 23 septembre 1997. *The Future of Schools: Lessons from the*

Reform of Public Education par le Professeur Brian J. Caldwell, Professeur d'Éducation, Chef du Département de la politique éducative et de la gestion, Université de Melbourne, Australie et M. Don Hayward, Ministre de l'Éducation de l'État de Victoria, Australie. (Voir article p.5 et 6.)

- ❖ 29 Octobre 1997. *Educational Policy Implications of the Results of the Third International*

Mathematics and Science Studies (TIMSS) par le Dr. Hans Wagemaker, Directeur exécutif de l'Association internationale pour l'évaluation de l'éducation (IEA), et le Professeur Al Beaton, Boston College, Directeur du TIMSS (IEA).

Si vous passez par Paris, n'hésitez pas à nous contacter pour savoir si un séminaire aura lieu au moment de votre visite.

Financement et gestion financière de l'éducation en Afrique : Un séminaire d'échanges et de réflexion

Du 12 au 14 octobre 1997, l'IIPE a organisé conjointement avec le Groupe de Travail Finances et Education de l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA) dont la coordination est assurée par le CODESRIA, un séminaire panafricain sur le financement et la gestion financière de l'éducation. Ce séminaire constituait une des manifestations et réunions accompagnant la biennale de l'ADEA à Dakar, Sénégal.

C E séminaire avait pour objectif de développer une réflexion collective sur les questions liées au financement et à la gestion financière de l'éducation en faisant partager les résultats des derniers travaux menés en Afrique subsaharienne sur les stratégies et mécanismes de financement, la gestion budgétaire des Ministères de l'éducation ou l'évaluation des dépenses d'éducation, et en favorisant les échanges sur les problèmes rencontrés et les réponses abordées dans les différents pays. Environ 60 participants provenant de 18 pays d'Afrique et de plusieurs agences de coopération y ont participé.

Il n'est plus possible de parler du **financement de l'éducation** en se référant aux seules dépenses des ministères de l'éducation. La participation des familles et des communautés, l'appui des partenaires extérieurs font partie du paysage du financement de l'éducation en Afrique. Même dans les pays où la tradition d'un enseignement public financé par l'Etat est forte, les familles et les communautés sont amenées à contribuer de manière significative aux dépenses d'éducation : 16% du financement de l'enseignement fondamental au Mali, 27% du financement de l'enseignement

primaire et secondaire à Madagascar (voir encadré ci-dessous).

Disposer d'un bon système d'information sur les dépenses d'éducation, permettant une évaluation des coûts des différents niveaux d'enseignement, de ceux des écoles publiques et privées, de la charge supportée par chaque financeur, est nécessaire pour apporter une vision globale des coûts éducatifs et asseoir sur des bases quantitatives solides les débats sur le financement de l'éducation.

Dans un contexte de rareté des ressources publiques, la **gestion budgétaire** des ministères de l'éducation doit être rigoureuse. Lors de la préparation des budgets, la logique de besoin exprimée par les Ministères de l'Education et la logique de contrainte exprimée par les ministères des finances doivent se rencontrer et permettre une plus grande clarté des choix budgétaires. La structure des budgets, les procédures administratives et techniques doivent y contribuer, mais le comportement des acteurs, leur niveau d'information sur les objectifs éducatifs ou la contrainte macroéconomique sont aussi décisifs.

Sur le plan des dépenses, les règles de gestion financière doivent permettre de trouver le meilleur compromis entre le nécessaire contrôle de l'utilisation de l'argent public et l'efficacité tout autant

nécessaire de gestion des administrations. La formation des gestionnaires financiers, leur connaissance des règles de gestion, notamment pour les budgets d'investissement financés par l'extérieur, sont aussi très importantes.

Les participants ont pu suivre une douzaine de présentations qui ont servi de base à des discussions en groupes de travail portant sur huit thèmes particuliers liés au financement de l'éducation ou à la maîtrise des coûts. Les résultats du séminaire feront l'objet d'articles dans la prochaine *Lettre d'Information de l'IIPE* et celle de l'ADEA.

Les participants ont souligné l'importance et l'utilité de telles rencontres permettant de mettre en commun les expériences et les idées. Ils ont souhaité que des séminaires semblables soient organisés régulièrement avec la participation d'experts financiers appartenant aux ministères de l'éducation et des finances.

Le séminaire a conforté les quatre axes de travail de l'IIPE dans le domaine des coûts, du financement et de la gestion financière de l'éducation : système d'information sur les dépenses, gestion budgétaire, formation des cadres, échanges d'expériences.

SERGE PÉANO

Etudes de l'IIPE présentées pendant le séminaire :

Rapports de recherche : *Fonctionnement et financement de l'enseignement fondamental malien (n° 106), Le financement de l'enseignement primaire et secondaire malgache (n° 108).*

Série **Gestion financière des systèmes éducatifs** : *Six livrets décrivant et analysant les processus budgétaires au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire (à paraître), au Mali, au Swaziland, en Zambie (à paraître), et au Zimbabwe.*

Série **Mécanismes et stratégies de financement** : *Documents à paraître sur la décentralisation et le financement de l'éducation, et sur l'enseignement privé.*

La Lettre d'information de l'IIPE est disponible sur Internet: <http://www.education.unesco.org/educprog/iiep/news/newsfr.htm>